

CONVOCATION OFFICIELLE

ASSEMBLEE GENERALE 2018

En application des dispositions statutaires, le Comité Central a le plaisir de convoquer les Clubs pour l'Assemblée Générale fixée au

Mardi 19 juin 2018 à 19h30

Centre sportif universitaire de Dorigny, 1015 Lausanne
Salle polyvalente 113 - Bâtiment SOS1

ORDRE DU JOUR DEFINITIF :

- dès 19 h 30 **1.- Contrôle du droit de participation**, signature de la liste de présence et retrait du matériel de vote
- dès 19 h 45 **2.- Adoption de l'ordre du jour**
- 3.- Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs**
- 4.- Rapports administratifs et techniques de la saison 2017/2018**
- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| a) Président Central | d) Comm. Minis |
| b) Comm. des Arbitres | e) Comm. Discipline & Protêt |
| c) Comm. Technique | f) Comm. de Recours |

Informations complémentaires et débats.

- 5.- Approbation des rapports et décharge aux organes de l'AVB**
- 6.- Nouveau Règlement Technique**
Débat et vote
- 7.- Propositions statutaires (art. 11.4 SC)**
Informations complémentaires, débats et votes
- 8.- Elections statutaires**
Comité
Commission Discipline et Protêt
Commission de recours
Délégués auprès de Swiss Basketball :
- 9.- Présentation du budget général AVB saison 2018/2019**
- 10.- Admissions, mutations et démissions clubs**
- 11.- Nomination du club organisateur de l'AG 2019**
- 12.- Divers**

Conformément à l'art. 17.5 des Statuts AVB, le DROIT DE VOTE S'EXERCE PAR LE PRESIDENT DU CLUB, LE VICE-PRESIDENT OU UN MEMBRE MANDATE (muni d'une procuration écrite dûment signée), pour autant qu'il ne soit pas membre du Comité Central, sur présentation du BVR validé pour la saison 2017/2018.

Si la personne déléguée ne répond pas aux exigences ci-dessus, le Club sera considéré comme non représenté.

Les documents relatifs à la présente convocation (propositions, rapports, plan de situation, statuts) sont joints au présent ordre du jour selon leur disponibilité.

COMITE CENTRAL A.V.B.

La Secrétaire



Valérie KEES

Le Président



José FERNANDEZ UTGES

Annexes :

- Règlement technique
- Rapport du Président
- Rapport de la Commission d'arbitrage
- Rapport de la Commission technique
- Rapport de la Commission mini
- Propositions ULR
- Proposition ULR
- Propositions ULR
- Propositions Blonay
- Propositions LUC
- Propositions Morges St-Prex
- Propositions DEL
- Proposition USY
- Propositions LVP
- ANNEXE : propositions des clubs hors compétence de l'AG
- Plan d'accès

ORDRE DU JOUR DETAILLE :

dès 19 h 45

2.- Adoption de l'ordre du jour

3.- Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs

4.- Rapports administratifs et techniques de la saison 2015/2016

- | | |
|-----------------------|------------------------------|
| a) Président Central | d) Comm. Minis |
| b) Comm. des Arbitres | e) Comm. Discipline & Protêt |
| c) Comm. Technique | f) Comm. de Recours |

Informations complémentaires et débats.

5.- Approbation des rapports et décharge aux organes de l'AVB

6.- Règlement technique

Le nouveau Règlement technique a été adressé aux clubs.

Le comité propose de l'accepter en bloc.

7.- Propositions statutaires (art. 11.4 SC)

1. Oliver Ghorayeb pour ULR propose que seuls les quatre premiers candidats OT s'acquittent des fr. 10.- pour le cours OTR

Le comité et la CA donnent un préavis défavorable à cette proposition.

2. Oliver Ghorayeb pour ULR propose que seuls les quatre premiers candidats arbitres minis s'acquittent des fr. 65.- pour le cours de formation.

La CA donne un préavis défavorable à cette proposition

3. Oliver Ghorayeb pour ULR demande la modification des statuts centraux afin de limiter à un an la durée du mandat du comité central

Le comité donne un préavis défavorable à cette proposition

4. Contre-proposition du comité :

Le comité propose de modifier les statuts centraux afin d'élever à quatre ans la durée du mandat du comité central, afin de s'adapter à la durée des mandats de Swiss Basketball.

En cas d'acceptation, le Comité central propose sa mise en œuvre immédiate pour être coordonné au calendrier des élections de Swiss Basketball.

5. Oliver Ghorayeb pour ULR demande que tout nouveau club ait trois saisons pour se mettre en conformité quant au quota d'arbitres
La CA donne un préavis défavorable à cette proposition

6. Nathalie Stefanoni pour USY Basket demande que l'équipe recevante organise les OT
Le comité admet que cette idée est intéressante, mais donne un préavis défavorable à cette requête, car cela demanderait aux clubs de fournir trois OT pour chaque match, cela supprimerait la (presque) garantie d'équité, augmenterait le risque de tricherie car nous n'avons pas de commissaire pour vérifier ce qui se passe à la table.

7. Walid Gharib LUC Basket demande que les formules de championnats soient fixées dans le règlement technique avant le début de chaque saison.
*Le comité donne un préavis défavorable à cette proposition.
Le Règlement technique comprend les lignes générales et doit être accepté en Assemblée générale. Il n'est donc pas possible d'y faire figurer les formules de championnats qui sont communiquées aux clubs durant l'été, avant le début du championnat.*

8.- Elections statutaires

Comité :

Le Président José Fernandez Utges accepte une réélection

Le Vice-Président Nicolas Bourquin accepte une réélection

Le Trésorier Jean-Marc Boog accepte une réélection

Michel Berthet, président technique,

Michel Voide, vice-président technique,

Dominique Michaux, responsable du calendrier,

Anne-Catherine Doyer, responsable minis,

acceptent une réélection

Antoine Regillo, responsable des arbitres, se présentera pour un nouveau mandat lors de l'AG de la Commission des arbitres du 8 juin.

Roland Bandi ne se représente pas.

Le comité propose :

Andréanne Châtelain au poste de responsable de l'homologation

Oliver Ghorayeb a posé sa candidature pour un poste au comité

Commission Discipline et Protêt :

Alexandre Favini, Président,
Marie-Rose Fernandez, René Cudre-Mauroux et Olivier Schott
acceptent une réélection

M. Oliver Ghorayeb pour ULR présente Patrick Fleury comme
membre de la CDP

Le comité propose le maintien de la composition actuelle de la
CDP

Commission de recours :

Didier Jaquerod, président,
Daniel Henriod et Luca Gradassi acceptent une réélection

Il y a une place vacante à la commission de recours.

Le comité propose M. Alexis Margot (Morges-St-Prex)

Oliver Ghorayeb (ULR) a posé sa candidature pour un poste à la
Commission de recours

Délégués auprès de Swiss Basketball :

Mmes Doyer, Fernandez, Gerber et Tharin,
MM. Berthet, Fernandez, Voide et Bourquin
acceptent une réélection

Blonay propose Raphaël Fuhrer en qualité de délégué auprès de
Swiss Basketball-

Oliver Ghorayeb (ULR) a déposé sa candidature pour être délégué
auprès de Swiss Basketball

*La nomination des délégués se fera conformément à la décision de
l'ADD du 2 juin 2018*

9.- Présentation du budget général AVB saison 2018/2019

Le budget sera envoyé par courrier séparé

10.- Admissions, mutations et démissions clubs

Red Star Grandson se propose comme nouveau club

Les Loutres BBC se propose comme nouveau club

BC Eclépens sans activité depuis plus de deux ans est considéré
démissionnaire (SC 45.1)

Basket La Tour sans activité depuis plus de deux ans est considéré
démissionnaire (SC 45.1)

11.- Nomination du club organisateur de l'AG 2019

12.- Divers



ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL

ANNEXE

Propositions des clubs hors compétence de l'AG

Les propositions ci-dessous n'étant pas de la compétence de l'Assemblée générale, elles ne seront pas soumises au vote :

- 1 Oliver Ghorayeb pour ULR propose que le calendrier soit soumis aux clubs 10 jours avant publication pour dernières modifications sans frais

Réponse du Comité :

S'agissant des Directives techniques, elles n'ont pas à être votées en Assemblée Générale. Toutefois, ce mode de faire est déjà en application.

- 2 Oliver Ghorayeb pour ULR demande la suppression de la carte rouge des OT.

Réponse de la Commission d'arbitrage :

S'agissant des Directives internes à la Commission d'arbitrage, elles n'ont pas à être votées en Assemblée Générale.

- 3 Oliver Ghorayeb pour ULR demande une modification des Directives techniques concernant le tarif appliqué pour les modifications du calendrier.

Réponse du Comité :

S'agissant des Directives techniques, celles-ci ne sont ni débattues, ni votées en Assemblée Générale.

- 4 Oliver Ghorayeb pour ULR demande la suppression du format papier pour les feuilles de matchs.

Réponse du Comité :

Tant que la Fédération Suisse de Basketball n'aura pas informatisé les feuilles de matchs, le comité ne peut entrer en matière sur cette demande. Même en ligue nationale, la feuille papier est la seule qui fait foi.

- 5 Walid Gharib pour LUC Basket propose une modification des Directives techniques afin d'éviter les problèmes de couleur de maillots.

Réponse du Comité :

Celles-ci ne sont ni débattues, ni votées en Assemblée générale

- 6 Walid Gharib pour LUC Basket propose une modification des Directives techniques afin d'éviter les problèmes de couleur de maillots.

Réponse du Comité :

Celles-ci ne sont ni débattues, ni votées en Assemblée Générale

- 7 Xavier David pour Morges St-Prex demande de modifier le cours OTR afin de ne pas imposer les 24 secondes aux candidats pour les U 13, U 15 et U 17.

Réponse du Comité :

Le comité a pris acte de cette demande et l'a transmise à la commission des arbitres.

- 8 Xavier David pour Morges St-Prex demande une modification de Basketplan.

Réponse du Comité :

Le programme de Basketplan est du ressort de Swiss Basketball. Toute demande de modification doit leur être adressée directement.

- 9 Morges St-Prex demande qu'une liste des OTR soit tenue à jour et mise à disposition des clubs.

Réponse du Comité :

Cette demande sera transmise au responsable des OTR.

- 10 Xavier David pour Morges St-Prex demande que tout OTR le soit « à vie »

Réponse du Comité :

Tel est déjà le cas.

- 11 Luca Gradassi pour DEL demande la formation d'un groupe de travail pour la révision du fonctionnement de l'Association, dans un but constructif d'amélioration.

Réponse du comité :

Le comité a pris contact avec le proposant, Luca Gradassi, dans ce sens.

- 12 Catherine Gerber pour Lausanne-Ville-Prilly demande une harmonisation des calendriers AVB et COBB.

Réponse du comité :

Le comité informe que la COBB a pris en compte sa demande et mettra tout en œuvre pour que les calendriers soient édités le plus vite possible.

- 13 Catherine Gerber pour Lausanne-Ville-Prilly demande la création d'un échéancier à usage des clubs.
Le comité a approuvé cette demande et créera cet échéancier. Il sera mis en ligne, sur le site de l'AVB.
- 14 Catherine Gerber pour Lausanne-Ville-Prilly demande la liste des joueurs et des dates pour les sélections et les mini arbitres
Le comité informe que la liste des joueurs de sélection sera envoyée aux clubs à fin novembre, les dates étant sur le site de l'AVB dès le début de la saison.
- 15 Catherine Gerber pour Lausanne-Ville-Prilly demande copie des résultats de leurs joueurs candidats-arbitres-minis.
Le comité informe que les responsables de la formation des arbitres-minis seront sollicités pour qu'ils transmettent la liste en fin de cours, y compris pour les minis arbitres qui suivent le cours de répétition.
- 16 Catherine Gerber pour Lausanne-Ville-Prilly demande que l'acceptation des équipes des autres AR soit soumise à l'avis de l'AG.
Le comité informe qu'il a décidé que lorsque la distance est jugée trop grande les clubs concernés seront consultés.
- 17 Catherine Gerber pour Lausanne-Ville-Prilly demande que l'inscription des joueurs de sélection soit retardée.
Le comité informe que la liste des joueurs susceptibles d'intégrer les sélections vaudoises doit être transmise à fin août, soit quelques jours seulement avant la première journée de détection. Il sera tenu compte de cette demande dans l'échéancier.
- 18 Catherine Gerber pour Lausanne-Ville-Prilly demande que soit modifié le règlement des arbitres afin que les démissions soient envoyées avant le 31 mai pour la saison suivante.
Le DRA informe que c'est déjà le cas.